

Técou, le 12 septembre 2023

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

**Objet : Convocation au Conseil de communauté
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 à 18h00

**Dans les locaux de la Communauté d'agglomération
Le Nay - 81600 Técou**

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

1°) DELIBERATIONS

- 01- Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte Grands Passages Tarn Nord
- 02- Mutualisation du service affaires juridiques pour assister la rédaction des actes de transfert de propriété et d'acquisition de droits réels immobiliers en la forme administrative- périmètre et tarification
- 03- Mise à disposition véhicules de services aux élus de la Communauté d'agglomération
- 04- Octroi d'une garantie d'emprunts à 3 F Occitanie pour les rives hautes, Parc Social Public, acquisition en VEFA de 21 logements situés rue des amandiers à Brens
- 05- Octroi d'une garantie d'emprunt à HABITAT SOCIAL PACT 81 pour Parc social privé - acquisition de deux logements situés 31 Avenue Rhin et Danube à Gaillac
- 06- Instauration de la Taxe GEMAPI à compter du 1^{er} janvier 2024
- 07- Harmonisation du régime de financement de l'enlèvement et du traitement des déchets ménagers et assimilés Instauration de zonages de perception
- 08- Fixation des montants des bases servant à l'établissement de la Cotisation minimum de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- 09- Décision Modificative N° 1 Budget Voirie
- 10- Décision modificative N° 2 Budget Assainissement
- 11- Décision modificative N° 4 Budget Principal
- 12- Décision modificative N°1 Budget Zones d'Activités

- 13- Avenant n°4 au contrat de concession gestion cinéma Vertigo à Graulhet
- 14- Avenants n°1 aux marchés d'assurances : lot 2 assurance des responsabilités et des risques annexes, lot 3 assurance des véhicules à moteur et risques annexes, lot 5 assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus
- 15- Avenant n°1 à l'accord-cadre « Maintenance des installations CVC des bâtiments de la Communauté d'agglomération »
- 16- Avenant n°1 pour la « Mission de maîtrise d'œuvre pour la création de chaufferies biomasse dans les écoles de la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet »
- 17- Avenant n°1 aux accords-cadres relatifs aux prestations de diagnostics complémentaires pour l'étude du schéma directeur d'assainissement de l'agglomération Gaillac Graulhet
- 18- Modification du tableau des effectifs
- 19- Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bernac
- 20- Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision n°1 sous forme allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Loupiac
- 21- Avenant à la convention de délégation pour la mise en œuvre de la gratuité des transports scolaires
- 22- Convention de partenariat avec Albia-Innoprod et IMT Les Mines d'Albi
- 23- Programme Territoire d'industrie - Dépôt de candidature pour la période 2023-2027

2°) QUESTIONS DIVERSES

3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.



Paul SALVADOR,
Président de la Communauté d'agglomération

Pouvoir :

Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse assemblee@gaillac-graulhet.fr ou déposé au Bureau des assemblées avant le lundi 18 septembre 2023 - 12h00.